

P.9

ACTUALITÉS

VISITE DE MARISOL TOURAINE
POUR LE PROJET DE MAISON
DE RETRAITE



P.15

INFO TRAM

MISE EN SERVICE
LE 31 AOÛT



P.16

ZOOM SUR...

PAVILLON BLEU POUR
LA BAIGNADE DES
BRETONNIÈRES

N° 73 - Juillet / Août 2013

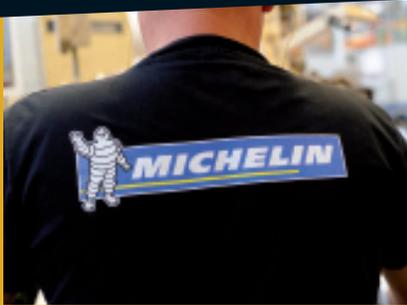
JOUÉ MA VILLE

BIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE JOUÉ LÈS TOURS www.ville-jouelestours.fr

Actualités P.3-5

MICHELIN DANS LA TOURMENTE





LES RAISONS DE LA COLÈRE

Pour les salariés de l'usine, apprendre la suppression de 730 postes par les médias a été un véritable « coup de massue ». Le lundi 10 juin, ils se mettaient en grève, atterrés, avec le sentiment d'avoir été trahis par « la famille Michelin ».

Tous savaient qu'à plus ou moins longue échéance, un plan social allait survenir. Mais pas comme ça. Pas si violemment, ni d'une telle ampleur.

Révolte digne, colère contenue, les Bibs se sont rassemblés, furieux contre une direction restée pour eux « trop longtemps silencieuse. Ils auraient pu quand même nous avertir avant. C'était la moindre des choses. Certains collègues venaient de signer pour une maison. Comment vont-ils s'en sortir ? ».

Claude Guillon, délégué CGT constate : « le ciel nous est tombé sur la tête. On a repris le travail. Mais on en a gros sur le cœur ». Depuis l'annonce officielle intervenue le mardi 11 juin, une chape de plomb s'est installée au-dessus de Michelin Joué lès Tours.

Le vendredi 14 juin, Philippe Le Breton organisait un conseil municipal exceptionnel, offrant l'opportunité aux représentants syndicaux et à la direction de s'exprimer. Le député de la circonscription, Laurent Baumel, Pierre Louault, président de l'association des maires d'Indre-et-Loire, Mohamed Moulay, conseiller régional, ainsi que Claude-Pierre Chauveau, vice-président du Conseil général, et plusieurs élus d'Indre-et-Loire (Michel Verdier, maire d'Azay-le-Rideau, Christian Barillet, maire de Sainte-Maure de Touraine, et Céline Delagarde, adjointe au maire de Chinon), avaient tenu à être présents pour affirmer leur soutien aux salariés.

(Lire la suite en pages 4-5)



Directeur de la publication : Philippe Le Breton
Rédaction : Stéphanie Macon
Crédits photos : Stéphanie Macon, Christophe Jublin,
© Michelin

Régie publicitaire : SIP (Tours) - 02 47 39 56 10
Conception : Agence Paul Fréa - 02 47 88 32 10
Impression : Imprimexpress (Joué lès Tours) - 02 47 53 97 41
Magazine d'informations édité par la ville de Joué lès Tours.
Hôtel de ville - BP 108 - 37301 Joué lès Tours Cedex
Tél : 02 47 39 70 00
Ce numéro est tiré à 19 000 exemplaires.
N° ISSN 1274-9206



APRÈS LE CHOC, LE COMBAT

L'annonce est tombée comme un couperet. Le groupe Michelin a décidé de supprimer 730 des 926 postes de l'usine de Joué lès Tours. Ce choc, industriel, économique et social, est brutal. Dramatique pour les salariés et leurs familles, mais aussi pour Joué lès Tours, l'Indre-et-Loire et toute la région Centre.

Michelin a façonné la ville, son urbanisme, sa population, sa culture. L'arrivée de la firme, au début des années 60, a été décisive, marquant à jamais son histoire.

Après la stupéfaction, place au combat. L'entreprise a connu plusieurs plans sociaux, mais jamais d'une telle envergure. **C'est pourquoi tous les élus locaux se sont mobilisés. Désormais, ma priorité absolue sera de réunir toutes les énergies pour que le site jocondien ne soit pas sacrifié au nom d'une logique financière qui ne serait pas justifiée.**

La résistance contre ce qui pouvait être perçu comme une fatalité s'est engagée. Avec Jean Germain, Frédéric Thomas, président du Conseil général, François Bonneau, président du Conseil régional, Laurent Baumel, député, nous avons rencontré des responsables du groupe, leur demandant de justifier leur choix du transfert de la fabrication des pneus poids lourds sur le site de La Roche-sur-Yon. Comprenant les problèmes de compétitivité rencontrés dans l'industrie, nous n'avons cependant pas été convaincus par les arguments développés. **Nous avons donc demandé une entrevue à Jean-Dominique Senard, président de gérance de Michelin*, qui nous a été accordée.**

Une alternative industrielle doit être examinée par le groupe qui a également le devoir de proposer un avenir professionnel réaliste et adapté socialement à chacun des salariés.

La réindustrialisation du site peut s'appuyer sur les compétences existant sur le territoire. L'Elastopôle, pôle de compétitivité du caoutchouc et des polymères, le tissu de PME-PMI positionné sur ce secteur, le Centre d'étude et de recherche de l'Université (CERMEL)... sont autant d'atouts pour convaincre Michelin qu'une alternative est possible à cette coupe sombre programmée. **Le groupe peut aussi solliciter le réseau de sous-traitants du territoire et bénéficier de son savoir-faire.**

La lutte est engagée par tous pour le maintien des activités sur Joué lès Tours. L'objectif : que la ville et la région continuent à écrire leur histoire avec Michelin et les Bibs.

Philippe LE BRETON

Maire de Joué lès Tours
Vice-président du Conseil général
Premier vice-président de Tour(s)plus

* Éditorial écrit le 12 juin

Conseillers Municipaux :

En exercice : 39
Présents : 34
Votants : 38

Date de convocation :

Le 10 juin 2013

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 juin 2013

Le 14 juin 2013, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé, selon la procédure d'urgence, au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de M. Philippe LE BRETON, Maire, Vice-Président du Conseil Général, Premier Vice-Président de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus. La séance était publique.

Présents : M. Philippe LE BRETON, Maire, M. Francis GERARD, Mme Laurence HERVE, Mme Marie-Dominique BOISSEAU, M. Alain SAURAT, Mme Keira FERRAOUN, M. Gérard GILARDEAU, M. Gérard TERRIOT, Mme Marie-Line MOROY, M. Vincent TISON, **Adjoint**, Mme Marie-Noëlle HERILIER, M. Jean-Jacques BAUGE, Mme Francine CARDON, M. Jean-Marie MAUPU, Mme Marie-Claude DUBOIS, M. Alain DUTOUR, M. Alain GABILLET, Mme Ghislaine DUPUIS, Mme Muriel DESCHAMPS, Mme Luce CORNEAU, Mme Catherine BOIREAU, M. Issouf ELLI MOUSSAMI, Mme Maryse SENEGON, M. Bouzid BICHERI, M. Martial CABARET, Mme Isabelle KIEFFER, M. Florent PETIT, Mme Amélie LOIZEAU, Mme Vanessa BOUDIAS, Mme Catherine COSNIER-ZELMANSKI, M. Jean-Christophe TUROT, M. Frédéric AUGIS, M. Rodolphe ACCUS, M. Philippe OLIVEIRA, **Conseillers Municipaux**,

Absents représentés : Mme Dominique FILLION, M. Faddoul KHALLOUF, M. Jean-Luc NAVARD, Mme Jacqueline LEROY

Absent non représenté : M. François BLANCHECOTTE

Secrétaire de Séance : Mme Catherine BOIREAU

2. Motion : devenir du site Michelin

Le 10 juin, le groupe Michelin a annoncé la suppression de 730 postes sur le site de Joué-Lès-Tours.

C'est une brutale et violente onde de choc pour notre ville, dont l'histoire est intimement liée à cette usine et à ses salariés. C'est un coup de tonnerre économique et social pour notre département et la région Centre, avec de graves conséquences pour de multiples entreprises travaillant en sous-traitance pour Michelin.

Les raisons avancées pour justifier ce choix industriel ne sont pas convaincantes. En effet, les nombreux atouts de notre territoire dans les domaines universitaire, de la recherche, de la

formation et des infrastructures de communication n'ont pas été pris en considération par le groupe.

De même, l'impact très négatif pour de nombreuses entreprises tourangelles a été totalement ignoré.

Le Conseil Municipal ne peut se résoudre à accepter cette décision. Il demande solennellement à Jean-Dominique SENARD, Président de la gérance ainsi qu'au Comité Exécutif du groupe, de réexaminer en urgence ce dossier. En tout état de cause, le groupe devra implanter une autre activité industrielle Michelin sur le site jocondien pour en assurer la pérennité.

Appelé à se prononcer,
Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

APPROUVE la motion relative au devenir du site Michelin.



pour extrait conforme
Joué lès Tours, le 14 juin 2013,
Le Maire,
Vice-Président du Conseil Général,
Premier Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Tour(s)plus,

P. LE BRETON

IL FAUT SAUVER MICHELIN

Le vendredi 14 juin, Philippe Le Breton avait convoqué en urgence un conseil municipal exceptionnel.

En introduction, le maire donnait le ton. «Nous n’acceptons pas la logique industrielle qui nous est présentée par Michelin. Le front du refus est réuni ici ce soir. Nous demandons au groupe de revoir sa copie. Jean Dominique Senard, président de la gérance, a accepté de nous recevoir le 3 juillet (1)».

Au cours de ce conseil particulièrement fort en émotion, deux représentants de la direction du groupe ont pris la parole pour justifier la suppression des 730 postes, assurant «qu’autant d’emplois seraient recréés sur le territoire par le biais de Michelin Développement». Ils ont toutefois reconnu le «flop» du pneu XOne sur lequel ils avaient misé, celui-ci «n’ayant jamais trouvé son marché», insistant aussi sur «la concurrence et l’agressivité accrue des fabricants asiatiques» et «le manque de compétitivité de l’usine jocondienne».

Face à cette présentation jugée «non convaincante» par les élus présents, les représentants syndicaux se sont ensuite exprimés, avec douleur, pudeur et dignité. Le paradoxe entre les milliards dégagés par le groupe et le sacrifice de l’usine de Joué lès Tours leur paraît insoutenable. Au-delà du choc économique, c’est le désarroi humain qu’ils ont partagé avec l’assistance. Les représentants de Sud ont avoué «avoir du mal à comprendre cette décision. Les plans sociaux ? On les connaît. Quant aux beaux discours, nous ne sommes pas dupes. En 2005, quand l’usine de Poitiers a fermé, la direction parlait de zéro licenciement. Et pourtant, ils sont nombreux à être allés pointer à l’ANPE». Côté CGT, la demande a été simple, précise : «laissez-nous notre outil de travail. L’attachement à l’entreprise est viscéral. Les gars pleurent sur les machines. Ils ont l’impression que leur père

les jette dehors». Déçus, anéantis, ils ont tous l’impression d’être «lâchés par la famille». Le soutien général des élus leur a néanmoins «fait chaud au cœur. On ne sera pas seuls à se battre».

Une mobilisation générale, un soutien unanime

En effet, toutes sensibilités confondues, les élus jocondiens, soutenus pas des édiles d’autres communes, la communauté d’agglomération Tour(s)plus, le Département et la Région, se sont ligués pour que Michelin revienne sur sa décision et implante une activité industrielle du groupe à Joué lès Tours. Et Philippe Le Breton de rappeler : «pour mesurer l’impact de cette décision, il ne faut pas seulement évoquer la suppression des 730 postes. Des entreprises travaillent en sous-traitance pour l’usine. Les salariés et leurs familles... Ce sont des enfants dans nos écoles, des adhérents dans les clubs sportifs et les associations socio-culturelles... Et quelle sera l’incidence sur le marché immobilier local, sur la démographie des communes, sur les rentrées fiscales à venir?».

Avant de lever la séance de ce conseil exceptionnel, Philippe Le Breton a soumis au vote une motion (texte en page 4). Adoptée à l’unanimité, celle-ci «demande solennellement à M. Jean-Dominique Senard, président de la gérance, ainsi qu’au Comité Exécutif du groupe Michelin, de réexaminer en urgence le dossier».



Si vous souhaitez signer la motion sur le devenir du site Michelin, rendez-vous sur www.ville-jouelestours.fr

Formulaire également disponible à l’accueil de l’hôtel de ville, à la médiathèque, à l’Espace Saint-Léger et au Foyer de l’Alouette.

NDLR : textes écrits le 14 juin.

(1) Les co-signataires de la demande d’entrevue : Laurent Baumel, député d’Indre-et-Loire, Jean-Germain, sénateur d’Indre-et-Loire et maire de Tours, François Bonneau, président de la région Centre, Frédéric Thomas, président du Conseil général d’Indre-et-Loire et Philippe Le Breton, maire de Joué lès Tours.



RECONSTRUIRE LA VILLE SUR LA VILLE

En décembre 2012, la Ville cédait Les Halles à Cirmad pour 800 000 €. « Cette vente, tout comme celle des parcelles de l'îlot Gratias (3 M€), apportent des recettes pour investir pour l'avenir ». Philippe Le Breton le reconnaît : « le coût de la démolition des Halles et l'indemnisation des quatre commerçants qui exerçaient encore leur activité dans les locaux ne pouvaient être assumés par la Ville ». Pour Alain Saurat, adjoint délégué au Développement urbain, « des logements en plus, cela signifie de nouveaux habitants, par conséquent des enfants supplémentaires dans les écoles, des clients pour le commerce et l'artisanat, une fréquentation optimale des équipements publics, mais aussi un pouvoir d'attraction renforcé de notre ville et l'image d'une cité dynamique ».

Du fait de la décohabitation (divorces, maintien à domicile des personnes âgées seules...), l'INSEE considère que, pour stabiliser la population, le parc de logements doit être augmenté de 5%. Cela revient à construire à Joué lès Tours 200 logements par an, pour un simple statu quo. Philippe Le Breton est affirmatif : « ne pas anticiper ce phénomène entraînerait Joué lès Tours dans une « récession » démographique. Les incidences directes ? Moins de rentrées fiscales, des dotations de fonctionnement en baisse, des contributions financières de Tour(s) plus diminuées. Il faudrait alors augmenter les

impôts... Mieux vaut vraiment nous assurer d'une croissance pour l'avenir ».

Un héritage du passé à réinventer

Les enjeux de l'urbanisme d'aujourd'hui consistent à transformer l'héritage des années passées pour tendre vers la ville moderne, adaptée aux nouveaux usages des citoyens. Une des clefs : la rapidité. Il faut des moyens de transport, des équipements de proximité. D'où une intensité urbaine repensée dans une optique de durabilité et de bien vivre, basée sur le principe de démolition-reconstruction. Après la transformation de l'ex-Monoprix en résidence avec commerces et les aménagements pour accueillir le tramway, la démolition des Halles-Chantepie par Cirmad confirme le renouveau du centre-ville. Les travaux ont commencé le 15 avril. Près de trois mois auront été nécessaires pour démanteler le bâtiment, arracher pièce par pièce les armatures métalliques et abattre les murs de béton. Les sous-sols existants ont été conservés. De nouvelles cages d'escalier seront créées pour desservir les deux niveaux souterrains. Depuis le 15 juin, une grue a été installée. Les terrassements viennent de commencer, tout comme l'installation de micropieux de fondation. D'un diamètre d'une vingtaine de centimètres, ils peuvent descendre jusqu'à 15 m. Une fois le forage effectué, une armature en acier est mise en place avant que ne soit injecté un mélange

de ciment, d'eau et de sable très fin. Pour voir s'élever les premiers murs, du côté de l'église, il faudra attendre septembre. La livraison de la résidence est prévue pour décembre 2014 (voir encadré).



LA FUTURE RÉSIDENCE DES HALLES

Construite le long de la rue du Comte de Mons, face à l'église, avec un retour rue Aristide-Briand, la future résidence comprendra cinq étages avec attiques d'un côté, six de l'autre, en raison de la pente naturelle du terrain. Un espace commercial divisible de 225 m² est prévu à l'angle de la rue Aristide-Briand. L'ensemble, propriété de Val Touraine Habitat, comprend 75 logements (39 en prêt locatif social, 25 en prêt locatif social aidé et 11 en accession directe). Une place de stationnement par logement sera réservée en sous-sol. Un parking aérien de 48 places sera accessible à tous. Des pelouses agrémenteront le cœur de cet ensemble immobilier et un petit square urbain sera aménagé entre la résidence et l'église.

URBAN SQUARE PREMIERS EMMÉNAGEMENTS À L'AUTOMNE

Le 15 mars 2012, sous un soleil radieux, la première pierre symbolique de la tranche II de constructions sur l'îlot Gratias était posée. En arrière-plan, la rue de la Rotière et le boulevard Jean-Jaurès. À peine quelques rez-de-chaussée en béton sortaient-ils de terre, laissant deviner l'implantation du programme immobilier Urban Square. Aujourd'hui, les premiers bâtiments s'apprentent à être livrés. C'est pour l'automne. Quarante-sept appartements, répartis en deux bâtiments, ont été mis en vente pour des particuliers et des investisseurs. Le bailleur Touraine Logement a réalisé une résidence de quarante appartements destinés à la location sociale. Pour compléter le tout, 1 740 m², avec des locaux commerciaux entre 60 et 450 m², ont été prévus en rez-de-chaussée. Trois sont déjà vendus. D'autres arrivées restent à confirmer.





1 Philippe Le Breton coupe le ruban d'inauguration de la pépinière. À ses côtés, Alain Michel, maire de La Riche et vice-président de Tour(s)plus, Jean Germain, sénateur-maire de Tours et président de la communauté d'agglomération, Claude-Pierre Chauveau, vice-président du Conseil général, et Mélanie Fortier, conseillère régionale (de gauche à droite sur la photo).

BON DÉMARRAGE POUR (S)TART'ère

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DE LA RABIÈRE

Dénommée (S)Tart'ère, la pépinière installée rue Mansart à la Rabièrre est opérationnelle depuis novembre. Avec dix entreprises qui comptabilisent au total vingt-deux emplois, elle a enregistré un bon départ, affichant en mai un taux de remplissage de 35%. Une montée en puissance à 45% est attendue pour la fin 2013. 80% sont envisagés au terme de trois années de fonctionnement «mais ce n'est pas notre objectif de remplir à tout prix», précise le directeur, Pierre-Guy Bichot, de la société Interfaces. «L'important, c'est l'accompagnement, le soutien, cette plus-value que nous proposons aux porteurs de projets et aux jeunes entreprises afin d'augmenter leurs chances de réussite».

Le tramway s'invite à l'inauguration

Pur hasard ou signe de bon augure... Le 16 mai dernier, à 11h30, alors que les officiels se préparaient pour couper le ruban d'inauguration, le tramway passait devant la pépinière, comme un symbole du renouveau du quartier. En effet, une des vocations des deux pépinières créées par Tour(s) plus à la Rabièrre et au Sanitas est de favori-

ser l'implantation d'activités économiques sur ces quartiers. Toutes deux généralistes, celle de Joué lès Tours propose néanmoins exclusivement des bureaux alors qu'au Sanitas, elle est agencée en espaces partagés. Parfaitement complémentaires, ces deux nouvelles structures sont situées en zone de revitalisation urbaine, offrant ainsi plusieurs avantages (locaux de qualité à coût attractif, possibilité d'évoluer selon le développement de l'entreprise, accompagnement personnalisé, services et équipements communs, proximité des grands axes de communication...). La desserte par le tramway constitue un atout de poids déterminant.

Idéal pour se lancer... mais sous conditions

L'entrée en pépinière repose sur plusieurs critères de sélection parmi lesquels l'âge des entreprises mais aussi la viabilité du projet. Un premier examen des candidatures est réalisé par le directeur des deux structures. Celles retenues sont présentées au Comité d'agrément qui évalue leur possible intégration. Cette assemblée réunit des acteurs locaux spécialistes de

l'entreprise, mais aussi des représentants des collectivités locales et des instances consulaires. Après acceptation du dossier, une convention d'occupation précaire est signée avec le gestionnaire pour un an. Elle est renouvelable trois fois.

COÛT ET FINANCEMENTS

INVESTISSEMENT GLOBAL POUR LES DEUX PÉPINIÈRES : 4,8 M€

PÉPINIÈRE DE LA RABIÈRE : 2,2 M€

Subventions de l'ANRU (650 000 €), de Tour(s)plus : 832 000 €, de la Région (495 000 €) et du Département (200 000 €).

CONTACT

Pépinière (S)TART'ÈRE
27 rue Mansart - 37300 Joué lès Tours
Tél : 02 47 46 30 67

UNE ARCHITECTURE POUR «LIBÉRER LES ÉNERGIES CRÉATRICES»

Comme un navire accosté le long de la rue Mansart et la ligne de tramway, le bâtiment de basse consommation énergétique en épouse la courbe. Bertrand Penneron, l'architecte, reconnaît bien volontiers avoir «particulièrement veillé à son intégration dans le quartier». Les couleurs de la double peau métallique extérieure sont toniques et des plantes grimpantes ne tarderont pas à agrémenter les parois. Trois grandes fenêtres aux contours

rouges offrent une vue imprenable sur la pelouse et la piste d'athlétisme du stade Jean-Bouin. Conçues comme des petites «boîtes à penser», elles permettront aux occupants des bureaux, le temps d'une pause, de sortir sans vraiment sortir «et de libérer leurs énergies créatrices» a souligné le maire, Philippe Le Breton. Sur 1 200 m² répartis en trois niveaux, la pépinière (S)Tart'ère comprend des bureaux de surfaces différentes (de 15 à 50 m²) pouvant répondre à des besoins variés. Le rez-de-chaussée regroupe les espaces communs (secrétariat, reprographie, salle de convivialité...) et deux salles de réunion. Les occupants bénéficient de la téléphonie et du très haut débit.





DES CHANTIERS QUI CHANGENT LA VILLE

Si Joué lès Tours s'est considérablement transformée, c'est en partie grâce aux travaux réalisés sur les voiries, qu'ils soient financés par la Ville ou, selon leur classification, par ses partenaires, notamment Tour(s)plus et le SITCAT. Entre avril 2012 et avril 2013, le marché de la voirie a représenté 1,36 M€ d'investissement. Voici les principaux chantiers du premier semestre 2013.

Rue de la Douzillère (phase II) 37 700 €

Une première phase de travaux avait eu lieu en 2012, entre le rond-point de la Gitonnière et la rue de Cerclé (réfection de la chaussée et des trottoirs, création de bandes cyclables). Au premier semestre, une deuxième phase s'est engagée. La reprise de la chaussée a été financée par Tour(s)plus car il s'agit d'une voie communautaire. La Ville a, quant à elle, pris en charge la création d'un cheminement sécurisé, côté ouest, entre la rue du Grand Mareuil et l'école Maisons Neuves.

Rue de la Chaumette / 90 900 €

Mise aux normes des branchements d'assainissement. Reprise de la chaussée et des trottoirs entre la rue du Franc Palais et la rue Raphaël.

VC 127 / 69 900 €

Réfection de la chaussée.

Rue de Bridoré / 24 000 €

Aménagement de pistes cyclables matérialisées avec des enrobés de couleur.

Rue Courteline / 11 800 €

Empruntée par les bus des lignes 30 et 31, la rue Courteline a bénéficié d'une réfection de chaussée financée par le Syndicat Intercommunal des Transports en Commun de l'Agglomération Tourangelle. La Ville a complété ces travaux aux abords.

Avenue Mozart / 85 000 €

Réfection de la chaussée.

Rue des Oliviers / 50 000 €

Réfection des trottoirs.

Multi-accueil de l'école Blotterie 26 500 €

La réfection des abords a commencé début juin. Elle est en passe d'être finalisée et des plantations sont prévues.

Secteur rural

Des réfections de chaussées ont commencé en juin et se poursuivront pendant l'été. Sont concernés les secteurs suivants : Les Pinassières, Bois Bonnevie, La Coudraye.

NDLR : nous reviendrons dans le prochain Joué Ma Ville sur les travaux en cours rue de Verdun.

«À PETITS PAS» RUE DE LA DOUZILLÈRE

Pour étoffer l'offre en places d'accueil collectif pour les tout-petits, la Ville a réhabilité des locaux laissés vacants rue de la Douzillère, suite à la restructuration du groupe scolaire Blotterie. Ce nouveau Pôle «Petite Enfance» de 540 m² comprend une crèche (25 places) et un accueil de loisirs réservé aux enfants de 3 à 5 ans (32 places). Les locaux serviront également à l'accueil périscolaire de la maternelle et pour la pause méridienne. Par décision du conseil municipal en date du 27 mai dernier, cet espace a été dénommé «À petits pas»... pour bien grandir sans doute. L'investissement pour le bâtiment s'est élevé à 730 000 € (coût global d'environ un million d'euros au total avec le mobilier et les aménagements des abords).





1^{RE} PIERRE POSÉE POUR LE NOUVEL EHPAD

Le vendredi 17 mai, première pierre du futur Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) a été posée 14, rue de Chambray, en présence de Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé. Pour cet acte symbolique d'un projet de 31 M€, elle était entourée de Philippe Le Breton, maire, vice-président du Conseil général et président du Conseil d'administration de Debrou, de Frédéric Thomas, président du Conseil général, de Marie-Dominique Boisseau, vice-présidente du Conseil général, de Philippe Fournié, vice-président du Conseil régional et d'Abdelkabire Essalhi, directeur de la maison de retraite. Une partie du personnel et une trentaine de résidents assistaient également à ce temps fort qui se concrétisera, en 2015, avec l'ouverture du nouvel EHPAD.

Une réhabilitation des locaux actuels trop coûteuse

Le futur établissement a été pensé pour intégrer les problématiques du vieillissement et de la grande dépendance. Il comprendra 240 places, dont plusieurs unités Alzheimer.

«Une réhabilitation du site actuel aurait été trop coûteuse», a expliqué Philippe Le Breton. «C'est pourquoi nous avons fait le choix de construire un nouvel établissement». Encore fallait-il trouver un foncier le permettant. «Le site des Halles ne suffisait pas en surface. Nous avons donc contacté l'Entraide ouvrière qui disposait de ce terrain de deux hectares afin de l'acheter».



Un projet au service du «bien-vivre»

Parfaitement informée sur ce dossier qui avait reçu le soutien du Conseil général sous sa présidence, Marisol Touraine a salué «la qualité de conception et d'architecture de ce bel établissement». Elle a rappelé que «la société avait le devoir de proposer aux personnes âgées un accueil décent et d'améliorer la prise en charge du vieillissement et de la dépendance», n'omettant pas d'adresser un mot au personnel, lui indiquant «être consciente de la difficulté des conditions de travail». Le cahier des charges du concours d'architectes comprenait plusieurs éléments. Il fallait concevoir un établissement thérapeutique pour les résidents, convivial pour tous, facilitant le travail des agents et respectueux de l'environnement. C'est Jean Guervilly, architecte de Saint-Brieuc, qui avait été retenu.

240 logements individuels

La future maison de retraite comprendra 240 logements individuels, répartis en deux résidences symétriques reliées entre elles. Quatre unités «Alzheimer» (cinquante-six logements) et deux pôles activités et soins adaptés (vingt-huit places) composeront le rez-de-chaussée. Sur deux étages, 184 logements individuels d'environ 20 m² seront équipés d'une salle de bain privative adaptée. Les salles de restauration bénéficieront d'une clarté naturelle apportée par des puits de lumière. Les espaces extérieurs deviendront un parc paysager arboré. Des fruitiers seront également plantés.

COÛT GLOBAL : 31 M€

Outre un emprunt de 21 M€ sur trente ans et le produit de la vente du site actuel, participeront au financement :

- L'État (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) : 1,171 M€
- Le Conseil général : 4,44 M€
- La région Centre: 500 000 €

PRIX DE JOURNÉE

Il est actuellement l'un des plus bas d'Indre-et-Loire dans sa catégorie (53 €) et le demeurera malgré une augmentation de 10 €. Toutefois, les résidents auront droit à l'APL, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

LE NOBLE JOUÉ DE RETOUR EN JOCONDIE



Sur un terrain communal, à côté du pigeonnier de la Liodière, 6 300 pieds de vigne ont été plantés sur un hectare, la moitié en pinot gris, l'autre en pinot noir. Au total, la parcelle est trois fois plus grande. Les deux autres hectares feront l'objet de plantations en 2014 et 2015, notamment avec du pinot Meunier, 3^e cépage de l'AOC Touraine Noble Joué.

Récolte en 2015, dégustation en 2018

Les premiers raisins seront récoltés en 2015. Mais il faudra attendre 2018 pour déguster la cuvée «made in Joué». Une production d'environ 20 000 bouteilles est attendue.

Gérard Gilardeau, adjoint au maire, se souvient : «déjà en 1995, nous voulions relancer la production sur Joué lès Tours, plus grande commune viticole au XIX^e siècle avant les ravages du phylloxéra. Malgré les méandres administratifs, notre opiniâtreté et celle des fervents défenseurs du projet ont fini par payer». Le résultat

est aussi lié à une belle rencontre, avec Jérémie Pierru, jeune vigneron diplômé d'œnologie, exploitant viticole de Noble Joué ayant succédé à Jean-Jacques Sard (Esvres-sur-Indre).

Tous les acteurs du projet se sont retrouvés avec les élus municipaux pour planter les derniers spécimens de la première rangée, ainsi qu'un rosier. Celui-ci jouera les révélateurs d'éventuelles maladies, permettant d'intervenir avant que la vigne elle-même ne soit touchée.

Respect de l'environnement

Un bail à long terme a été signé avec Jérémie Pierru. S'engageant à pratiquer une agriculture raisonnée, il sera soutenu par la Ville qui prendra en charge la taille des haies naturelles situées autour de la parcelle, fournira le matériel pour la clôture et assurera l'alimentation en eau, soit un investissement d'environ 10 000 €HT. Dans la mesure où cette action s'inscrit dans le plan Climat de Tour(s)plus, favorisant la restauration d'activités agricoles péri-ur-

baines, la communauté d'agglomération versera à la ville de Joué lès Tours une participation à hauteur de 50% des dépenses hors taxes.

LA CONFRÉRIE DU NOBLE JOUÉ

En 1981, les producteurs de « Noble Joué » (Joué lès Tours, Chambray, Saint-Avertin, Esvres et Larçay) décident de mettre en commun leurs savoir-faire. Ce groupe deviendra officiellement la Confrérie du Noble Joué en 1989. Leurs actions sont récompensées en 2011 avec l'obtention de l'appellation AOC « Touraine Noble Joué » par l'INAO (Institut National des Appellations d'Origine).

- Pour connaître les producteurs <http://www.noble-joue.confreries.org/>
- Pour en savoir plus sur les vins de Loire : <http://www.vinsdeloire.fr>

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Le 15 mai dernier, après avoir tenu son assemblée générale sous la houlette de son président Bernard Pascaud, la Ligue de l'Enseignement d'Indre-et-Loire a officiellement inauguré ses nouveaux locaux aménagés avenue de la République, dans les anciens murs du restaurant de Claude Guisset. Philippe Le Breton a salué l'action de «la fédération des œuvres laïques», soulignant que «plus que jamais, avec le tramway, Joué lès Tours était une terre d'accueil pour les associations et les projets relevant de l'éducation populaire».

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, FÉDÉRATION D'INDRE-ET-LOIRE, FOL 37
10, avenue de la République - 37300 Joué lès Tours
Tél : 02 47 05 44 28
Site : www.fol37.org - Mail : fol37@fol37.org





PATIENCE RÉCOMPENSÉE AU CENTRE SOCIAL RABIÈRE

Une journée festive, des expositions, des spectacles... C'est avec joie que le centre social de la Rabière a ouvert grand ses portes le 15 mai dernier pour permettre à tous de visiter les locaux réhabilités. En 2010, un incendie avait privé les usagers d'une partie des salles, au rez-de-chaussée et à l'étage. Mais pas question d'interrompre pour autant les mille et une activités de l'association. Grâce à la solidarité de la Ville et des écoles, la continuité a été assurée dans des locaux et bâtiments scolaires situés à proximité. Un sacré challenge pour le directeur, les salariés et les bénévoles. «Nous avons patienté, ensemble. Peut-être même ces difficultés ont-elles encore renforcé les liens entre nous...», constate aujourd'hui Thierry Fouqué, responsable des centres sociaux de la Rabière et du Morier. Environ 250 personnes fréquentent le «cœur de vie du quartier». Pour

leur offrir des locaux spacieux, fonctionnels et agréables, l'architecte Olivier Bricci, a «fait entrer la lumière pour créer des ambiances à la fois chaleureuses et sobres»... un peu «zen» même, que ce soit à l'étage, dans la grande salle de motricité tapissée de miroirs, ou encore au rez-de-chaussée, dans celle équipée d'un îlot central pour la cuisine. Un nouvel espace a été créé pour accueillir les tout-petits. En effet, les anciens locaux se situant sur l'emprise du tramway, ils ont été démolis pour laisser place à un nouveau bâtiment où se déroulent notamment les permanences de la puéricultrice et de la sage-femme de la Protection Maternelle Infantile.

Les travaux du centre social (621 000 €) ont été pris en charge par l'assurance, ceux de la PMI (300 000 €) par le Syndicat Intercommunal des Transports en Commun de l'Agglomération Tourangelle (SITCAT).



CENTRE SOCIAL DE LA RABIÈRE

Accueil du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30 à 17h30.
Tél : 02 47 78 40 40
Sur internet : www.centresocialrabiere.fr

PREMIÈRE BOUGIE POUR AGEVIE AU HAMEAU MARIE-CURIE

Un gâteau fait maison, une bougie... Le 30 mai dernier, l'accueil de jour du Hameau Marie-Curie fêtait sa première année de fonctionnement. En collaboration avec le Centre communal d'action sociale de la ville de Joué lès Tours, «Les Après-Midis d'Agevie» permettent à des personnes âgées de sortir de chez elles pour se retrouver autour d'activités variées (ateliers mémoire, cuisine, loisirs créatifs, jeux, quizz, sorties...). À Joué lès Tours, l'accueil de jour a lieu le jeudi, de 10h à 17h. Noëlle et Barbara encadrent ces journées, assurant le transport, du domicile à la salle polyvalente, mais aussi l'animation. Tout comme Ginette, 80 ans, Denise s'ennuyait chez elle. Grâce à sa fille, elle a connu Agevie, rejoignant

en septembre dernier l'accueil de jour. Pour elle, «c'est comme une famille. Nous sommes un petit groupe, cela facilite les liens d'amitié. L'ambiance est sympathique, les activités organisées sont adaptées à nos goûts et à nos âges».

Depuis le début de l'année, onze personnes ont participé aux «Après-Midis d'Agevie» qui sont «encore trop méconnus», constatait Marie-Dominique Boisseau, «alors qu'ils servent à lutter contre l'isolement, offrant aussi aux proches qui accompagnent un parent âgé l'occasion de pouvoir s'accorder un peu de repos». En Indre-et-Loire, Agevie a développé treize points d'accueil de jour, en ville mais aussi à la campagne. Sur une année, 237 personnes ont été accueillies.



«LES APRÈS-MIDIS D'AGEVIE»

Accueil de jour au Hameau Marie-Curie, 18, rue James-Pradier, le jeudi, de 10h à 17h.
Tarif journalier : de 29 € à 37 € selon le niveau de dépendance, avec des aides possibles en fonction des situations (APA ou caisses de retraite).
Contact AGEVIE pour Joué lès Tours
Martine DUPONT : 02 47 36 96 83.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2013

Le budget supplémentaire 2013 est financé par l'excédent du compte administratif 2012 (1,34 millions d'euros), et des recettes nouvelles (260 000 €). La municipalité peut ainsi inscrire de nouveaux investissements pour 2013, tout en réduisant le recours à l'emprunt de 250 000 €.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 482 000 €

La Ville peut consacrer 482 000 euros pour de nouvelles dépenses de fonctionnement. La réforme des rythmes scolaires représente à elle seule 111 500 €. Le reste est réparti sur différents postes afin d'optimiser le fonctionnement des services municipaux.

DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS : 1,12 M€

TRAVAUX DE VOIRIE : 267 000 €

- Travaux rue Mozart et parking Clémentine, reprise des trottoirs de la rue des Oliviers, travaux sur le secteur rural (Les Pinassières, Bois Bonnevie et La Courdray) : 247 000 €.
- Modernisation de l'éclairage public : 70 000 €, dont 20 000 € pour une extension à Narbonne.

ESPACES VERTS : 216 500 €

- Réhabilitation de l'aire de jeux du Plessis à la Vallée Violette : 121 000 €.
- Complément financier pour l'aménagement de la cour de l'école du Morier : 35 000 €.
- Création d'une aire de jeux au centre social du Morier : 25 000 €.
- Première tranche d'adduction d'eau au Parc de la Rabière : 25 000 €
- Travaux rue Léon-Foucault : 10 500 €.

VIE SCOLAIRE : 201 600 €

- Installation d'un préfabriqué à l'école Maisons Neuves : 100 000 €.
- Crédits de paiement de 80 000 € sur une autorisation de 160 000 € pour l'installation d'interphones avec badges dans les écoles.
- Mobilier et équipements informatiques : 21 600 €.

ÉQUIPEMENTS PUBLICS DIVERS : 169 000 €

- Mise en place de pompes à essence au centre technique municipal pour les véhicules de la Ville : 80 000 €.
- Renouvellement et modernisation des décorations de Noël : 60 000 €.
- Travaux d'étanchéité au centre social de la Rabière : 57 000 €.
- Travaux divers sur des bâtiments municipaux : 40 000 €.
- Ravalement du bâtiment occupé par La Poste avenue Victor-Hugo : 18 000 €.
- Réfection des escaliers du parking situé sous la place François-Mitterrand : 14 000 €.
- Ajustement de -100 000 € du crédit de paiement des travaux de l'Espace Saint-Léger (après ouverture des plis).

SÉCURITÉ : 40 500 €

- Financement de nouvelles installations de vidéo surveillance

STRUCTURES SPORTIVES : 144 000 €

- Réhabilitation du 1^{er} étage de la tribune du stade Jean-Bouin : 70 000 €.
- Travaux sur la piste d'athlétisme du gymnase Beaulieu : 40 000 €.
- Achat de dalles de moquette pour des équipements sportifs : 19 000 €.
- Rénovation de la salle James-Pradier : 15 000 €.

MODERNISATION DES SERVICES MUNICIPAUX : 36 300 €

- Acquisition de matériel et outils : 22 300 €.
- Logiciels informatiques : 14 000 €.

CULTURE : 33 200 €

- Travaux d'étanchéité à l'Espace Malraux : 25 000 €.
- Équipements pour la Galerie du Parc : 8 200 €.

DÉSENDETTEMENT

Le recours à l'emprunt diminue de 250 000 €, passant de 2 508 000 (budget primitif 2013) à 2 258 000 €, dont 50 000 € de prêt gratuit accordé par la CAF Touraine pour la création du multi-accueil Petite Enfance «À petits pas». La dette par habitant est estimée pour fin 2013 à 567 €.





UNE SEMAINE D'ÉCOLE DE 4,5 JOURS

La semaine de 4,5 jours entrera en vigueur à Joué lès Tours dès la rentrée 2013. Cette réforme des rythmes scolaires concerne les sept maternelles, les huit élémentaires et une école primaire de Joué lès Tours, soit environ 3 200 enfants et leurs familles. Au terme d'échanges avec les différents acteurs et partenaires concernés, le scénario définitif a été soumis à l'approbation du directeur académique, Antoine Destrés. Il s'appuie sur une prise en compte globale de l'enfant, devant favoriser son apprentissage scolaire et son épanouissement personnel. Par retour de courrier, le directeur académique a émis « un avis favorable » au projet de la Ville et indiqué au maire qu'il pouvait « communiquer cet avis aux différents acteurs locaux ».

Début des cours à 8h45

À partir de septembre 2013, les enfants auront école le mercredi matin. L'entrée en classe aura lieu avant 9h, à 8h45 (ouverture des grilles à 8h35). Les cours se termineront tous les matins à 11h45. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ils reprendront à 14h et finiront à 16h15. Conformément à l'esprit de la réforme, la Ville mettra en place de nouvelles activités de loisirs éducatifs assurées par des animateurs spécifiques lors de la pause méridienne.

L'accueil périscolaire des enfants scolarisés, de la maternelle au primaire, est actuellement assuré avant et après la classe, de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30. Ces horaires seront élargis.

À partir de la rentrée 2013, les enfants seront accueillis jusqu'à 8h35 le matin, avant le début des cours, et à partir de 16h15 l'après-midi, juste à la sortie de la classe. Pour ceux dont les deux

parents travaillent, sur inscription préalable, l'accueil sera gratuit de 8h20 à 8h35 et de 16h15 à 16h30.

Les transports scolaires seront modifiés afin de s'adapter à ces nouveaux horaires. Le mercredi, après les cours, des bus emmèneront les enfants inscrits dans les accueils de loisirs de la Ville proposant le repas. Pour les élèves encore présents à l'école, une surveillance sera assurée jusqu'à 12h30 afin de laisser le temps aux parents de venir les chercher.

L'application de la réforme aura également des conséquences sur les activités sportives et culturelles que pratiquent les enfants. C'est pourquoi les associations et structures municipales travaillent actuellement à une réorganisation, afin d'anticiper la mise en œuvre des nouvelles dispositions. Des ajustements pourront intervenir ultérieurement en concertation avec les acteurs concernés.

Le coût de l'application de cette réforme est estimé à 300 000 € pour la Ville qui devrait bénéficier d'une aide de l'État de 50 € par enfant, soit 160 000 € pour l'année 2013-2014.

VERBALISATION ÉLECTRONIQUE

Depuis le mardi 18 juin, la police municipale applique la verbalisation par PVe (Procès-verbal électronique) pour les infractions de stationnement. Les données relevées sont télétransmises au Centre national de traitement de Rennes, le propriétaire du véhicule étant identifié par le Système d'immatriculation des véhicules (SIV). L'avis de contravention est ensuite envoyé automatiquement par courrier au domicile du titulaire du certificat d'immatriculation. Un papier apposé sur le pare-brise par les agents permet néanmoins au contrevenant d'être immédiatement averti.

BIEN VIVRE AVEC LE TRAMWAY

Le SITCAT a publié un guide destiné à tous ceux qui sont amenés à croiser la route du tramway. Il s'adresse aussi bien aux automobilistes qu'aux cyclistes et aux piétons.

Le tramway roule en silence. Toujours prioritaire, il ne peut dévier de sa trajectoire pour éviter un obstacle. Pour traverser la plateforme, il faut emprunter les passages aménagés à cet effet. Il est totalement interdit de circuler ou de marcher sur la plateforme, réservée exclusivement aux rames en circulation. Aux abords, il est fortement conseillé de ne pas téléphoner ni d'écouter de la musique dans la mesure où le déplacement du tramway s'effectue quasiment sans bruit, grâce à l'alimentation électrique. Autre conseil : les deux-roues doivent être vigilants car les rails peuvent être glissants.

Avec l'arrivée du tram, une signalisation inédite sur l'agglomération a fait son apparition dans le paysage urbain. Nouveaux panneaux, nouveaux feux... N'hésitez pas à vous procurer le guide des «Bons réflexes pour vivre avec son tram».

DISPONIBLE EN MAIRIE

En téléchargement sur <http://www.tram-tours.fr>



UN CHÊNE BAMBOU PLACE MITTERRAND

Le projet végétal du tramway prévoyait une plateforme végétalisée à environ 50% et la plantation de 2013 arbres, un chiffre symbolique. Frênes, chênes, érables et autres essences ont petit à petit peuplé le paysage urbain, impatients de s'y épanouir. Parmi eux, un quercus myrsinifolia. Ce chêne bambou, appelé ainsi pour les reflets argentés de ses fines feuilles, a pris ses quartiers place François-Mitterrand. Il a été placé dans un caisson afin de limiter dans le temps une croissance trop importante de ses racines.



LE «TRAM ART»

On connaissait le Land Art. L'agglomération tourangelle a inventé le Tram Art. Pour accompagner la réalisation du tramway, le SITCAT s'est entouré d'un collectif d'experts. «Ensemble(s) la ligne avait pour mission de concevoir le tramway comme le 4^e paysage de la Touraine. La Loire, ses jardins, son patrimoine architectural... et désormais son tramway. Parmi les acteurs de cette aventure collective, Régine Charvey-Pello et Daniel Buren, ici en repérage sur la place François-Mitterrand où l'installation d'une pergola artistique de trois mètres de haut est en cours.

1,40 € LE TICKET

La mise en service du tramway n'engendrera pas d'augmentation du titre de transport à l'unité. Valable pour une heure, il est maintenu à 1,40 €. Le pass mensuel pour les scolaires reste à 24 €, le pass Étudiants est fixé à 27,50 € et le pass général mensuel est augmenté d'un euro (37 €). Pour voyager, il suffira d'acheter un ticket ou une carte «sans contact» rechargeables (respectivement 10 centimes et 2 euros).

Pour en savoir + : www.tram-tours.fr

Point Info Tram à la Maison de l'Environnement (rue de Verdun)
Ouvert le mardi de 14h à 17h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le jeudi de 10h à 12h et le vendredi de 11h à 14h

Contactez Carole, Tram'Bassadeur sur le secteur de Joué lès Tours, du lundi au jeudi de 9h à 12h30, de 14h à 18h, le vendredi de 8h30 à 12h30.

Tél : 07 86 09 04 81 ou 06 86 51 28 46

« EN FANFARE » LE WEEK-END DU 31 AOÛT

L'agglomération s'apprête à célébrer l'ouverture de la première ligne de tramway. Tours et Joué-lès-Tours préparent l'événement activement afin que le samedi 31 août soit un jour de fête. Une multitude d'animations jalonnent les 15 km du tracé pendant le week-end. À partir du samedi après-midi, il sera possible de monter dans le tram. La Compagnie du Coin assurera l'ambiance musicale. Les transports en commun du réseau Fil Bleu seront gratuits pendant les deux jours.

SAMEDI 31 AOÛT

Banquet républicain : chacun est invité à apporter son pique-nique pour partager un bon moment place François-Mitterrand. Pour la soirée, une carte blanche a été accordée à la Compagnie Xpress qui proposera son «Transbal Express» avec des comédiens qui feront entrer le public dans la danse. Des jeunes danseurs de hip-hop effectueront des démonstrations dès 19h. Autre proposition festive : le Populous Night Beat par l'Orchestre du Coin. Sept musiciens vous entraîneront dans un électro-bagad à faire pâlir les Bretons, un twist d'inspiration hugolienne ou encore une techno surprenante.

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

Saxophones, trompettes, percussions... La Banda Jul sera sur le marché, place de la République, avec ses airs entraînants et toute sa bonne humeur explosive. L'après-midi, la fête se poursuivra sur le quartier de la Rabière où le Bus d'Icart sur les Chemins fera une halte. Différents ateliers



pour enfants et adultes seront proposés, notamment par Xavier Bertola, «plasticien-rigologue» de son état ! En fin d'après-midi, c'est Vaguement la Jungle et ses musiciens, fidèles des festivités jocondiennes, qui clôtureront le week-end.

(Programme sous réserve de modifications)

Plus d'info prochainement sur www.ville-jouelestours.fr
Programme complet des animations sur Tours et Joué-lès-Tours sur www.tram-tours.fr

« 15 KM² D'ÉMOTIONS »

Jusqu'au 2 octobre, «15 km² d'émotions» est une exposition qui souligne la dimension artistique qui a accompagné la réalisation de la première ligne de tramway de l'agglomération tourangelle. En effet, depuis trois ans, un collectif de designers-créateurs de renommée internationale apporte toutes ses compétences au projet tram. Ensemble(s) la ligne (1) a participé au design du matériel roulant mais aussi aux grands principes d'aménagements urbains et paysagers pour faire du tramway le 4^e paysage de la Touraine. Une plus-value touristique certaine s'ajoutant aux joyaux du territoire (patrimoine architectural, Loire et jardins). De la collaboration bénéfique des «experts» au projet résulte une véritable œuvre urbaine. L'exposition, installée dans le péristyle de l'hôtel de ville de Tours, retrace cette histoire unique, évoquant tout aussi bien les ambiances urbaines que le design du tramway, les créations de Daniel Buren, les lumières et les effets sonores.

« 15 KM² D'ÉMOTIONS »

Exposition dans le péristyle de l'hôtel de ville de Tours.

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi et dimanche de 14h à 18h, le mercredi et le samedi de 10h à 18h.

Entrée libre.

(1) «Ensemble(s) la ligne» : Daniel Buren, Régine Charvet-Pello, Louis Dandrel, Jacques Lévy, Patrick Rimoux, Roger Tallon et Serge Thibault.





HISSEZ LE PAVILLON BLEU !

Quel est le point commun entre le port de plaisance de La Rochelle, la plage de la Croisette de Sainte Maxime et La Baignade des Bretonnières ? Réponse : le Pavillon Bleu. En effet, le jury qui décerne ce label international l'a attribué à Joué lès Tours. L'annonce officielle a eu lieu le 7 juin dernier à Toulon, dans le Var. Le Pavillon Bleu est un atout touristique majeur, récompensant une gestion exemplaire de site. Créé par l'Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe en 1985, cet éco-label témoigne d'un comportement des plus respectueux de la nature.

Son obtention reposait sur plusieurs critères. L'étude incluait aussi bien la qualité des eaux que la gestion des installations, la mise en place du tri sélectif, l'accessibilité pour les personnes handicapées ou encore l'absence de recours aux produits chimiques pour le nettoyage de la structure.

Parmi les facteurs essentiels, il était impératif que la Ville mène des actions pédagogiques de sensibilisation au respect des sites naturels, dispose d'un plan d'intervention en cas de pollution accidentelle ou encore soit irréprochable sur la collecte des déchets et le recours aux filières de recyclage. Désormais, le drapeau du Pavillon Bleu flotte sur le lac des Bretonnières. Pour le conserver, il faudra rester vigilant car des audits de contrôle sont effectués régulièrement.



LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN EUROPE (FÉE)

La FÉE est une organisation non gouvernementale dont la mission consiste à promouvoir le développement durable et l'éducation à l'environnement. Elle est présente dans plus de soixante pays, sur les cinq continents. Lui revient notamment l'attribution d'éco-labels comme celui du Pavillon Bleu.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BAIGNADE

La Baignade des Bretonnières sera ouverte jusqu'au dimanche 1^{er} septembre, de 12h à 19h.

Elle sera exceptionnellement fermée le samedi 13 juillet (préparation du feu d'artifice).

Des animations de beach-volley seront proposées par le Joué Volley-Ball et des baptêmes en canoë-kayak auront lieu du lundi au vendredi de 17h à 19h.

GRATUIT



FEU D'ARTIFICE LE 13 JUILLET

Le feu d'artifice de la Fête nationale sera tiré au Lac des Bretonnières, la veille de la cérémonie officielle prévue place François-Mitterrand. À partir de 23 heures, la société Pyro-Fêtes, distributeur des créations pyrotechniques Lacroix-Ruggieri, invite le public à se plonger dans le monde musical de «La Guitare dans tous ses états», thème de l'édition 2013. Univers pop-rock ou classique, intonations jazzy et «gypsy» s'enchaîneront pour rythmer le spectacle de feu de vingt minutes, avec des bombes montant jusqu'à 130 mètres pour mieux exploser en couleurs. Tirées de la berge, certaines ont été conçues pour se refléter dans l'eau et créer un effet «miroir». Après le feu d'artifice, un bal populaire sera animé à la base nautique par l'orchestre d'Eddy Varnel.



PRENEZ DATE...

- La prochaine Fête de l'Eau aura lieu au Lac des Bretonnières les samedi 24 et dimanche 25 août. Au programme : ski nautique, voile, canoë... Possibilité de restauration sur place.

Programme complet sur www.ville-jouelestours.fr

Renseignements au 02 47 39 71 41.

- Co-organisée par la direction des Sports et le Secteur Jeunes, l'animation «Piscine en Folie» est programmée le jeudi 22 août, de 16h à 19h. Des structures gonflables flottantes seront installées sur la piscine. Jeux et tournois aquatiques permettront de gagner de nombreux lots.

Tarif : prix d'une entrée à la piscine

Renseignements au 02 47 39 71 63.



JOUÉ, TERRE D'ACCUEIL DES ARTISTES

Le soutien qu'apporte la ville de Joué lès Tours aux artistes passe par leur accueil en résidence. Une tradition de longue date qui se perpétue, offrant à des compagnies de danse, de théâtre ou à des ensembles musicaux l'opportunité de répéter dans des salles et de bénéficier des compétences des professionnels de la lumière, du son et de la communication. Cet engagement en faveur du spectacle vivant est un choix. Orienté pour promouvoir la production culturelle locale, il offre aux artistes des conditions de création optimales et un accompagnement dans leur parcours de diffusion. Chaque année, plusieurs d'entre eux bénéficient

de ce coup de pouce, gage de confiance en leurs projets puisque certains spectacles en création sont achetés ensuite pour faire partie de la saison culturelle. Depuis 2011, une trentaine de compagnies ont ainsi pu travailler sereinement dans les locaux de l'Espace Malraux. La Ville a mis à leur disposition les salles et les équipements nécessaires à leurs créations pendant 318 jours. Cette année, en avril, après le collectif Râ, la Cie 100 Voix, Xpress et L'Amarante, le groupe Djene Doumboya et le Sadio Orchestra ont répété à l'Espace Malraux, tout comme Le Théâtre des Trois Clous pour la genèse de leur spectacle Jeune Public «Oreille d'Homme». Imad

Saleh, accompagné de son orchestre, a quant à lui enregistré dans l'auditorium un disque sur le thème de la Touraine.

L'info en :

En fonction de leur disponibilité, l'auditorium et d'autres salles de l'Espace Malraux peuvent être mis gracieusement à disposition des artistes. C'est un véritable engagement en matière de politique culturelle. Pour information, dix jours de location de l'auditorium coûtent 23 500 € (5 700 € pour les autres salles).

CULTURE ET HANDICAP

L'art fait grandir l'imagination. Source d'échanges, il est aussi une formidable fabrique à émotions. Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, permettre aux personnes atteintes d'un handicap d'y accéder est une obligation citoyenne. À la médiathèque de Joué lès Tours, des adultes de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) «Les Haies Vives» sont accueillis en petits groupes par les agents municipaux qui proposent des animations adaptées. Gaëlle Clénot, éducatrice spécialisée de la MAS, coordonne cette initiative «qui fait appel aux relations sensorielles, tactiles ou visuelles avec les livres, auditives avec les contes et les chansons, et même gustatives et olfactives quand à l'issue de la séance nous partageons un goûter et un jus de fruit». Cette expérience «hors de l'enceinte de l'établissement est bénéfique pour tous. Elle développe des potentiels qui n'avaient pas été repérés et révèle des goûts pour des sons, des couleurs, une voix», indique Gaëlle. «Les séances font partie du projet de



vie global de la personne handicapée dont la prise en charge intègre nécessairement la notion d'éveil, de plaisir et de bien-être». À la médiathèque, certains sourient quand Évelyne lit une histoire, d'autres sont plus enclins à danser quand Fred joue de la musique. Il n'est pas toujours facile de lire dans les pensées de ces adultes qui ne communiquent pas avec les mots et difficilement avec le corps. «Mais nous savons que cette initiative leur apporte une ouverture. Ils font un pas de plus vers les autres et cela participe à leur socialisation», conclut Gaëlle.

LES HAIES VIVES

Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Les Haies Vives proposent un espace de vie pour des adultes déficients intellectuels, présentant une situation complexe de handicap avec altération des capacités de décision et d'action dans la vie quotidienne. Souvent, des handicaps physiques s'y ajoutent et les moyens de communication sont réduits. Dans l'établissement, la personne dépendante bénéficie, en internat ou en accueil de jour, d'un accompagnement adapté dans le cadre de son projet personnalisé.



LA GALERIE DU PARC OUVRE SES PORTES

Le vendredi 7 juin, l'inauguration de l'exposition «Artistes Femmes en Touraine» a officiellement lancé la Galerie du Parc. Après la fermeture de La Caserne, boulevard Gambetta, pour des raisons d'humidité trop importante, la Ville avait souhaité que la longère du Parc de la Rabière, située à côté de la Maison de l'Environnement et de la médiathèque, conserve une vocation culturelle. Avant l'extension de l'école de musique, elle accueillait les cours et les répétitions des joueurs de percus-

sions. D'importants travaux de rénovation ont été réalisés entre août 2012 et avril 2013 pour transformer les locaux. Grâce à un investissement de 110 000 €, le rez-de-chaussée qui s'étend sur 124 m² comprend l'accueil ainsi qu'un espace d'exposition équipé de 70 mètres linéaires de cimaises. Un bureau et des rangements ont été aménagés à l'étage sur 35 m². L'avantage majeur de ce nouveau lieu dédié à l'expression artistique est la possibilité qu'il offre de sortir des murs. En effet, pour les artistes qui

le souhaiteront, le parc verdoyant et fleuri peut devenir le théâtre naturel du prolongement d'une exposition, par la présentation de sculptures monumentales, par exemple.

La Galerie du Parc de la Rabière accueillera en moyenne une exposition tous les deux mois.

Programmation 2013-2014 disponible en septembre sur www.ville-jouelestours.fr



VAINQUEURS DU TREMPLIN ANNÉES JOUÉ

En regagnant le centre-ville, Les Années Joué ont retrouvé leurs pleins pouvoirs de séduction. Avec un petit coup de pouce de la météo en prime ! Du vendredi au dimanche soir, des milliers de festivaliers ont déambulé dans les rues, un public familial qui a apprécié la diversité et la qualité des prestations artistiques. Comme le veut la tradition, pour clôturer cette 16^e édition, Philippe Le Breton a annoncé le fil conducteur de 2014, «Verticalité et Lumière», avant de remettre les prix du Tremplin des Créations. Dix-neuf compagnies étaient en lice. Les trois vainqueurs sont assurés de revenir parmi les compagnies officielles l'année prochaine. Au terme des délibérations, le palmarès par catégorie est le suivant :

Cirque et acrobatie : KADAVRESKY (Haute-Savoie) avec «L'effet escargot»

Musique et Danse : FATRAS (Ille-et-Vilaine) avec «G.A.S.T.O.N» (notre photo)

Théâtre de rue : LES COGNE-TROTTOIRS (Nord) avec «Plaisirs d'Élixirs»

Le jury : Vincent Tison, Élise Gilbert, Nouhedy Czubowski, Johan Élain, Bénédicte Delorme, Philippe Smett.

CET ÉTÉ À LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT...

Expositions, ateliers sur la fabrication de dentifrice et de shampoing écologiques, sur les huiles essentielles, sur les abeilles ou la vannerie, audio-conférence sur les sons de la Loire, bivouac dans les arbres... En juillet et début août, la Maison de l'Environnement propose une multitude d'animations grand public.

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Tél : 02 47 73 80 43

Mail : maison-environnement@agglo-tours.fr

Programme sur www.ville-jouelestours.fr

< Développement durable > Maison de l'Environnement

HORAIRES D'ÉTÉ MÉDIATHÈQUE

Du 1^{er} juillet au 31 août, la médiathèque sera ouverte :

- Le mardi de 14h à 18h
- Le mercredi et le vendredi de 10h à 13h et 14h à 18h
- Le samedi de 10h à 13h.

SALON DES SPORTS ET DES ASSOCIATIONS

Le Salon des Sports et des Associations socio-culturelles aura lieu cette année le samedi 7 septembre, de 10h à 18h, dans les gymnases et le Parc de la Rabière. Avec 6 000 visiteurs en 2012, cette manifestation, vitrine de la vie associative jocondienne, permet de découvrir la multitude d'activités proposée à Joué lès Tours. Il est également possible de s'inscrire dans la structure de son choix. En fait, il y en a pour tous les goûts, de la danse country au rugby en passant par les loisirs créatifs et le yoga. Près d'une centaine d'associations présenteront leurs activités. Informations, ateliers, démonstrations... Tout au long de la journée, les visiteurs pourront échanger et s'orienter vers leur loisir préféré. Une restauration sur place sera assurée par le Comité d'animation Joué Centre, Jouer en 2CV et l'Amicale des Réunionnais.



DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE DE JOUÉ À VÉLO

La 30^e édition des Journées du Patrimoine est programmée les samedi 14 et dimanche 15 septembre. Le thème, «Cent ans de protection», fait référence à la loi fondatrice de sauvegarde des monuments historiques du 31 décembre 1913. Ce texte déterminant donne, par exemple, la possibilité de classer un immeuble ou un objet mobilier au titre des monuments historiques, sans l'accord de son propriétaire. Il prévoit, par ailleurs, des sanctions pénales pour le non-respect des prescriptions figurant dans la loi. Il existe deux niveaux de protection. Un monument peut être «classé» ou «inscrit». La protection peut concerner tout, ou seulement une partie de l'édifice, l'intérieur ou l'extérieur. Une publication au Journal officiel en date du 23 mai 1997 recense le patrimoine jocondien inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques de 1925 à 1970 (voir encadré). Le service Archives et Documentation de la Ville, en collaboration avec la direction des Sports, s'est basé sur cette liste pour proposer le dimanche 15 septembre une balade à vélo pédagogique d'une quinzaine de kilomètres sur le nord de la commune. L'occasion pour les participants d'avoir la chance de rencontrer des propriétaires qui accepteront exceptionnellement d'ouvrir leur demeure au public.

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Visite libre de la Classe Musée René-Granger, de 14h à 18h

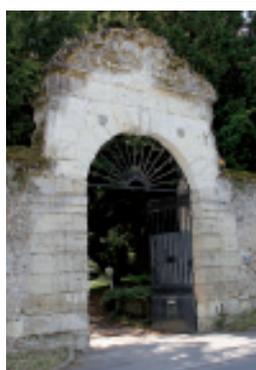
C'est une salle de classe d'un autre temps qui abrite le patrimoine scolaire de la III^e République. Plumes, encriers, cahiers, blouses d'écoliers, lettres avec pleins et déliés sur le tableau noir... Pour les plus jeunes, c'est un voyage dans le passé, pour les anciens, l'occasion d'évoquer les souvenirs d'antan.

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

À la découverte du patrimoine de Joué à vélo

Départ à 9h, place François-Mitterrand. Balade à vélo d'une quinzaine de kilomètres. Retour vers 12h30 pour un verre de l'amitié au Palais des Sports. Prévoir chasubles fluo, vêtement de pluie et casque.

Renseignements au 02 47 39 71 46



Voici la liste du patrimoine jocondien qui figure à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

Tour de la Maucannière, au Clos Saint-Victor (arrêté du 2/11/1951). **Château de Beaulieu** : façades, toitures, escalier de la porte de l'ancienne chapelle, le parc, les terrasses et balustrades (arrêté du 20/05/1946). **Château de la Crouzillière** : façades et toiture de l'habitation, tours, ruines de la porte et de la fuye (arrêté du 6/03/1947). **Château de la Marbellière** : porte (arrêté du 6/03/1947). **Manoir de la Coudraye** : façades et toitures du bâtiment central avec escaliers de pierre, porte d'entrée nord du parc, pavillons nord-est et nord-ouest (arrêté du 1/06/1948). **Manoir de la Frazelière** : façade sud-est, partie de la façade nord-ouest avec son avant-corps, toitures et portes du jardin (arrêté du 6/03/1947). **Pont dit «de l'Arche du Pin»** : vestiges sur le Petit Cher (arrêté du 5/05/1964).

RETOUR SUR...

Les 30 années Joué



Environ 6 000 personnes ont assisté le samedi soir au spectacle de Commandos... percuteurs !



Les fous volants de Remue-Ménage pour un voyage d'autre temps.



Spectacle «Hop» avec Fracasse de 12.



Fidèles du festival, les deux musiciens de Vaguement la Jungle avaient monté cette année un projet musical en déambulation avec l'école de musique.



Sur la thématique des contes de fée revisités, la compagnie Progéniture avec «Et ils vécutent heureux».



Ayant reçu le premier prix du Tremplin des Créations (cirque et acrobatie), les Kadavreski reviendront l'année prochaine.



Atout «Ryth&Charme» avec les danseuses de samba.

Vingt photographes de l'association Joué Images 37 étaient cette année sur le festival, mettant en ligne au fur et à mesure leurs clichés.

Vous pouvez les retrouver sur www.lesphotosdhier.com



CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES



Pour accéder aux déchèteries de l'agglomération, une carte est obligatoire. Elle est délivrée gratuitement, à raison d'un seul exemplaire par foyer. Pour l'obtenir :

- Se présenter directement à la déchèterie muni d'un justificatif de domicile. L'agent d'accueil dispose du formulaire à remplir.
- Retirer le formulaire à l'accueil de la mairie (ou le télécharger sur www.ville-jouelestours.fr), le compléter, joindre un justificatif de domicile (quittance de loyer ou facture EDF) et l'adresser ou le déposer à

TOUR(S)PLUS, SERVICE DÉCHÈTERIE

Site de la Grange-David
Boulevard Louis XI
37520 La Riche.

Il peut également être déposé à l'accueil de la déchèterie.

DÉCHÈTERIE SUR JOUÉ LÈS TOURS

La Billette
Route de Monts
Tél : 02 47 73 05 68

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

- Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h45.
- Mardi : de 13h30 à 17h45 (fermé le matin)
- Jeudi : de 9h à 12h30 (fermé l'après-midi)

Fermé le dimanche et les jours fériés.

Le guide des déchèteries est téléchargeable sur www.ville-jouelestours.fr
< Accès rapide < Vie administrative < Divers



ENQUÊTE INSEE SUR LE LOGEMENT

L'INSEE réalise du 17 juin 2013 au 20 décembre 2013 une enquête sur le logement.

Cette enquête permet de décrire les conditions de logement des ménages (confort, phénomène de mal-logement) mais également l'ensemble des dépenses liées au logement.

Les ménages interrogés recevront une lettre mentionnant le thème de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE. Ce dernier sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

PREMIER PRIX DE L'ACCUEIL POUR LA VILLE

La ville de Joué lès Tours a reçu le 25 juin le premier prix des Trophées Afnor récompensant les collectivités locales pour la qualité de l'accueil et de la relation aux usagers (catégorie des villes de 30 000 à 49 999 habitants). Il a été remis à Rouen à Laurence Hervé, adjointe déléguée aux Ressources humaines et Innovations du service public. Au total, près de 200 inscriptions avaient été enregistrées. Depuis le début d'année 2013, des « citoyens-mystères », résidant dans les villes participantes, testaient les services municipaux, évaluant aussi bien l'accès et la propreté des locaux que la courtoisie des agents, l'écoute, le traitement d'éventuelles réclamations ou encore la réactivité face aux demandes. En tout, une vingtaine de critères de notation ont été pris en compte.

NDLR : La bonne nouvelle ayant été annoncée alors que le magazine était en bouclage, un article plus détaillé figurera dans le prochain « Joué ma Ville ».

RECENSEMENT CITOYEN

Garçons et filles de nationalité française doivent se faire recenser à la mairie leur domicile entre la date de leurs 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Si vous avez acquis la nationalité française (naturalisation, déclaration...) entre 16 et 25 ans, vous devez vous également effectuer cette démarche, dans le mois qui suit la date d'acquisition.



d'infos sur :

www.service-public.fr

www.ville-jouelestours.fr < Accès rapide < Vie administrative

Espace Famille - Espace Citoyens



www.ville-jouelestours.fr

Vos démarches en ligne

INFOS MAIRIE

Horaires d'ouverture

ACCUEIL UNIQUE

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Le samedi de 9h à 12h (permanence Accueil unique et État-civil)

Tél : 02 47 39 70 00

Mail : accueilunique@ville-jouelestours.fr

Police municipale : 02 47 39 71 31

Joué Contact

Pour tous les problèmes du quotidien rencontrés sur l'espace public, n'hésitez pas à alerter JOUÉ CONTACT.

Numéro fixe : 02 47 39 71 26

Mail : joue.contact@ville-jouelestours.fr



Facebook Ville de Joué lès Tours

MAJORITÉ MUNICIPALE

La Ville au Cœur - Au cœur de la ville

UNE VILLE SOUS LE CHOC, LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ TRÈS INQUIETS...

La nouvelle vient de nous parvenir, le groupe Michelin dont une usine est implantée depuis le début des années soixante sur notre territoire doit annoncer un nouveau plan de restructuration. Celui-ci prévoit la disparition d'environ 730 emplois sur le site jocondien.

Cette annonce plonge tous les élus de la majorité dans une grande consternation. Comment accepter que malgré des bénéfices importants, malgré la très belle histoire qui lie l'usine et la ville de Joué les Tours dont elle fut le symbole industriel le plus fort, on puisse en arriver à cette dramatique situation?

Il nous revient donc à nous, élus locaux d'être aux côtés de nos concitoyens, salariés, retraités, familles d'ouvriers du site pour engager le bras de fer contre cette inacceptable décision qui aura des conséquences très importantes pour notre ville.

Il nous revient de mettre en œuvre toute action nécessaire pour tenter de convaincre des atouts indéniables de notre ville pour que Michelin revienne sur cette probable décision.

Tous les élus de la majorité seront à l'écoute de chacun d'entre vous pour mieux comprendre l'impact de cette mesure sur la vie de notre cité dont l'histoire s'est écrite avec cette entreprise. Ils seront auprès de Philippe Le Breton dans toutes les démarches qui seront menées pour sauver au mieux les salariés que ce soit auprès des représentants des personnels que de la direction ainsi que de tous les autres élus du département car si la ville est touchée, d'autres territoires plus ou moins proches sont également impactés par cette décision.

Nous ne pouvons nous résigner. Nous allons donc nous indigner avec toutes nos forces et nos convictions d'élus progressistes qui nous rassemblent.

« La Ville au Cœur » - Au cœur de la ville

BP521 – 37305 Joué les Tours Cedex

Mail : joue.lavilleaucoeur@gmail.com - Site : www.joue-lavilleaucoeur.fr

MINORITÉS

Groupe Ensemble Pour Joué-lès-Tours

LA CRISE RATTRAPE L'USINE MICHELIN DE JOUÉ-LÈS-TOURS

À l'heure où nous écrivons ces lignes, Michelin annonce la suppression de 700 emplois à Joué. Il y aurait environ 200 départs en retraite anticipée et 500 postes délocalisés sur d'autres sites Michelin en France.

La vie de l'usine Michelin est étroitement associée à l'évolution de notre ville depuis 50 ans.

Le site Michelin est un poumon de l'économie jocondienne pour l'emploi. De nombreux jocondiens seront touchés directement ou indirectement par cette terrible décision.

Face à cette situation, les clivages au sein du conseil municipal doivent s'effacer, pour laisser place à la solidarité de l'ensemble des élus jocondiens afin d'aider et accompagner les salariés touchés par la mutation de l'usine. L'heure n'est pas aux polémiques mais devant la gravité de l'événement, nous devons travailler ensemble pour faire face à cette situation de crise.

Nous proposons à Philippe Le Breton de l'accompagner pour rencontrer les dirigeants de Michelin à Clermont Ferrand afin d'être associés étroitement aux décisions de l'entreprise dans l'accompagnement des salariés qui ne pourront se reclasser ailleurs.

Jean-Christophe TUROT, Frédéric AUGIS

Pour nous écrire :

JouéCap2014 - BP 107 - 37301 Joué Cedex

Mail : jouecap2014@gmail.com

Liste « Une ville à vivre »

« Ô CRUEL SOUVENIR DE MA GLOIRE PASSÉE ! ŒUVRE DE TANT DE JOURS EN UN JOUR EFFACÉ ! »

CORNEILLE, *Le Cid*, Acte I, Scène 4 (Texte écrit le 10 juin 2013)

La crise a une nouvelle fois le dos large. Michelin vient en effet d'annoncer un plan social sans précédent en Touraine. 700 salariés vont devoir quitter le site de Joué-Lès-Tours. Le groupe a pourtant fait plus de 2,4 milliards de bénéfice en 2012. Alors pourquoi ce plan ?

Or, si l'élu local n'a aucun pouvoir de décision, l'élu national lui peut exiger le remboursement de toutes les aides de l'état versées depuis cette époque, et prévenir qu'il est hors de question qu'un seul centime d'argent public ne soit versé dans le cadre de ce plan (ni pour accompagner le plan social, ni pour financer des préretraites, ni pour participer à l'indemnisation chômage de celles et ceux qui resteraient sans solution). Le groupe Michelin doit prendre et assumer toutes ces responsabilités seul.

L'Etat a besoin de montrer sa détermination à ne pas céder à quelque chantage que ce soit. Il serait inacceptable, humainement parlant, de valider en observateur passif cette catastrophe humaine annoncée il n'y a que quelques heures aux salariés.

Pour signer la lettre pétition envoyée au président de la République, rendez-vous sur le site <http://un.autre.avenir.free.fr>

« Une ville à vivre »

Jacqueline LEROY - François BLANCHECOTTE - Philippe OLIVEIRA

4 bis rue Victor-Hugo.

Découvrez le projet : « Un Autre Avenir pour JLT » sur :

<http://un.autre.avenir.free.fr>